



INFORMATION

LOCATION DE MATÉRIEL

DOCUMENTS A JOINDRE POUR RÉSERVER LA SALLE DES FÊTES :

- Copie de la pièce d'identité (recto/verso)
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Chèque de caution de 500,00 € à l'ordre du trésor public
- Chèque pour la réservation de la salle de 220,00 € à l'ordre du trésor public

MISE A DISPOSITION DU MATÉRIEL :

Le matériel est à récupérer à l'atelier auprès du Service Technique la veille de la réservation, et ce avant 15h00. Un rendez-vous doit avoir été convenu au préalable auprès de la Mairie (07.89.81.45.61).

Le Service Technique est fermé entre 12h00 et 13h30. Merci de bien vouloir respecter ces horaires.

La remise du matériel se fait sous les mêmes conditions, auprès du Service Technique.

MODALITÉS DE REGLEMENT :

Par chèque à l'ordre du Trésor Public. Celui-ci doit être déposé en Mairie et accompagné du formulaire de location.